

# Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone

Bulletin du 6 janvier 2009

Les températures basses amènent une partie de la population à utiliser des chauffages d'appoint et des groupes électrogènes, lesquels sont à l'origine d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) lors d'utilisations prolongées (chauffage d'appoint) ou dans un emplacement inapproprié (les groupes électrogènes en fonctionnement doivent impérativement être placés à l'extérieur de l'habitat). On assiste à une recrudescence d'épisodes d'intoxication au CO parallèlement à la période de chauffe ; elle commence généralement en région Nord Pas-de-Calais puis s'étend à l'ensemble des autres régions métropolitaines à partir du mois d'octobre.

Dans le cadre du dispositif de surveillance mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), tout épisode d'intoxication au CO, suspecté ou avéré, doit faire l'objet d'un signalement, selon l'organisation régionale, à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) ou au Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV).

Les données présentées dans ce bulletin proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement des cas d'intoxication au CO (suspectés ou avérés) dans le cadre du dispositif de surveillance CO (source InVS-DSE) ; à l'issue des signalements, une enquête environnementale et une enquête médicale sont menées pour décrire précisément les cas, identifier la source et les circonstances de survenue des intoxications au CO. Ces données ont été complétées par celles du système Oscour (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) de recueil du nombre et des motifs de recours à un service d'urgence parmi les 94 hôpitaux participant au réseau au 1<sup>er</sup> septembre 2007 (source InVS-CCA).

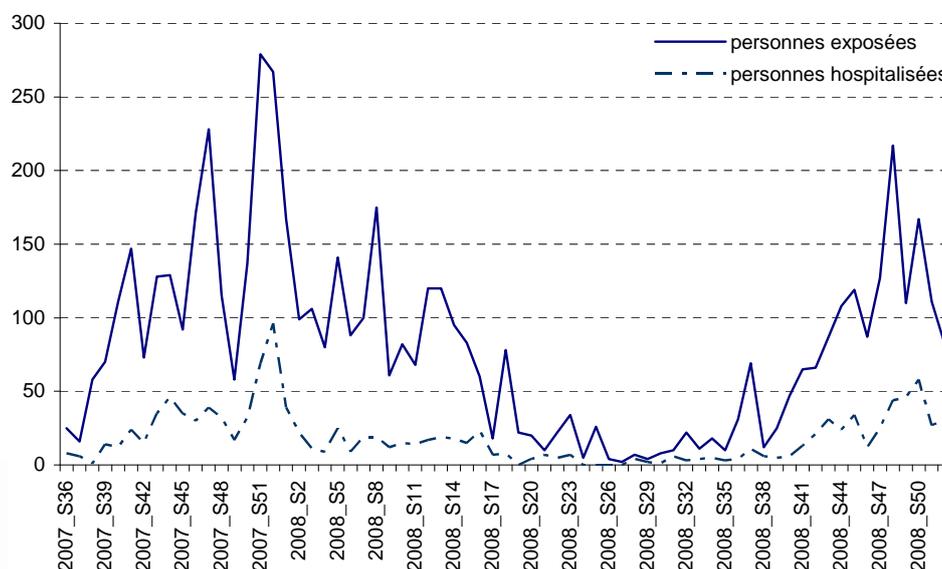
Les résultats sont présentés en nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO (pouvant impliquer plusieurs personnes) et en nombres hebdomadaires de personnes exposées à une intoxication au CO, transportées ou ayant eu recours à un service d'urgence ou encore hospitalisées pour effets toxiques du CO.

## PERSONNES EXPOSÉES À UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

De manière similaire aux variations observées l'année précédente, le nombre d'épisodes d'intoxication au CO a augmenté à partir du mois d'octobre 2008 jusqu'à doubler et atteindre un effectif important à partir de la dernière semaine du mois de novembre.

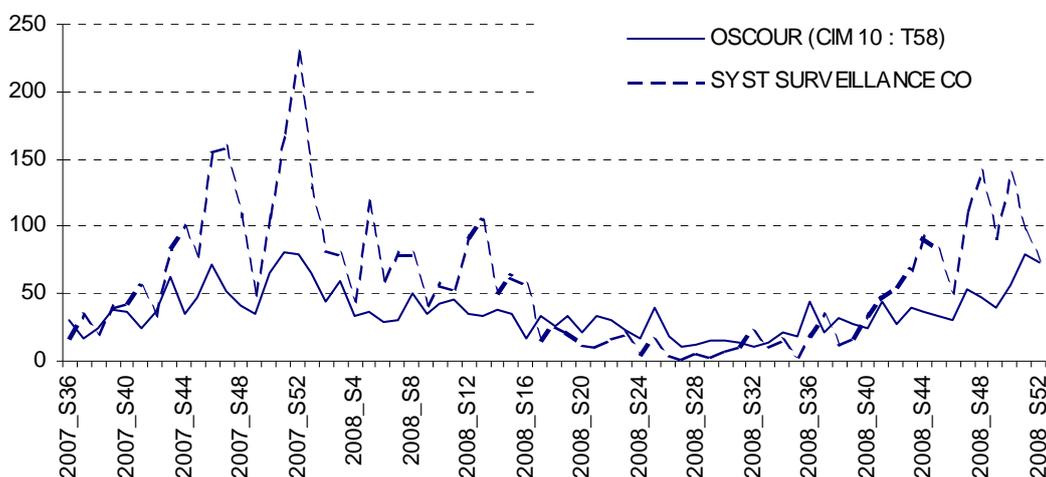
D'après le dispositif de surveillance et **selon les informations disponibles au moment du signalement**, 1 451 personnes ont été exposées au CO depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, parmi lesquelles 420 ont été hospitalisées. Au cours des semaines 51 et 52, 171 personnes ont été exposées au CO parmi lesquelles 57 ont été hospitalisées. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, 24 décès en lien avec une intoxication au CO ont été signalés au dispositif de surveillance CO, dont 1 au cours des semaines 51 et 52.

Figure 1 - Nombres hebdomadaires de personnes exposées au CO et hospitalisées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007 (dispositif de surveillance CO)



Le système Oscour permet d'observer que, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, 711 personnes ont eu recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO, le dispositif de surveillance CO indiquant quant à lui que 1 161 personnes ont été transportées à un service d'urgence. Les données du système Oscour et du dispositif de surveillance CO apparaissent par ailleurs relativement concordantes en termes d'évolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007.

**Figure 2 - Nombres hebdomadaires de personnes transportées vers un service d'urgence (dispositif de surveillance CO) ou ayant eu recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO de toutes origines (système Oscour [source InVS-CCA]) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007**



Les différences entre les données provenant du dispositif de surveillance CO et celles provenant du système Oscour peuvent être expliquées par :

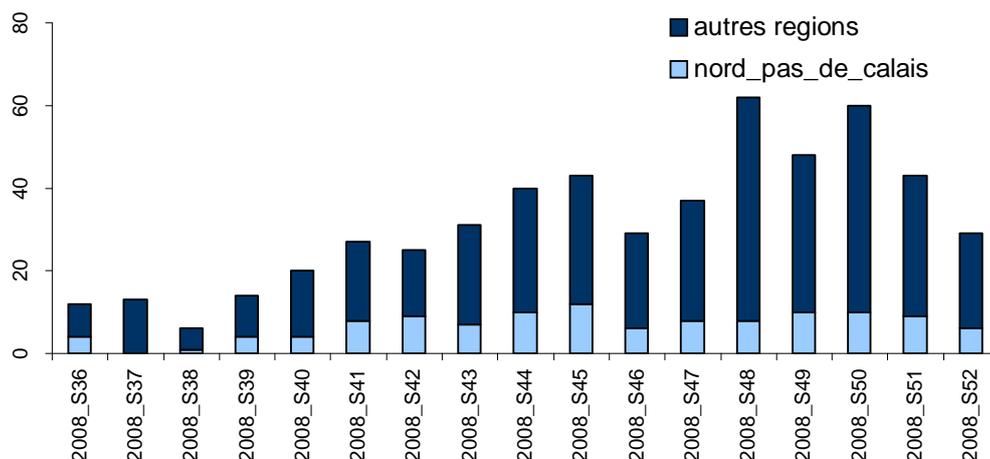
- la non-exhaustivité du système Oscour (qui ne couvrait que 94 établissements possédant des SAU susceptibles d'accueillir des personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone au 1<sup>er</sup> septembre 2008) ;
- la non-spécificité du système Oscour, qui ne distingue pas les intoxications par le CO selon leur origine, leur lieu de survenue et leur caractère accidentel ou non ;
- le mode de recueil qui diffère entre les deux systèmes. Le dispositif de surveillance CO se fonde sur une saisie active qui dépend de la participation des personnes susceptibles de signaler les intoxications, laquelle est variable notamment dans le temps ; le système Oscour se fonde sur un recueil passif et automatisé.

Par ailleurs, le processus de saisie de certains cas ou épisodes d'intoxication dans le dispositif de surveillance CO peut induire une sous-estimation du nombre de cas ou d'épisodes survenus sur les dernières semaines. Ainsi, les données concernant les semaines 50 à 52 devront être consolidées dans le cadre des prochains bulletins et il ne peut être exclu que la baisse des cas observés en semaine 52 ne soit liée à ce phénomène.

## ÉPISODES D'INTOXICATION AU CO

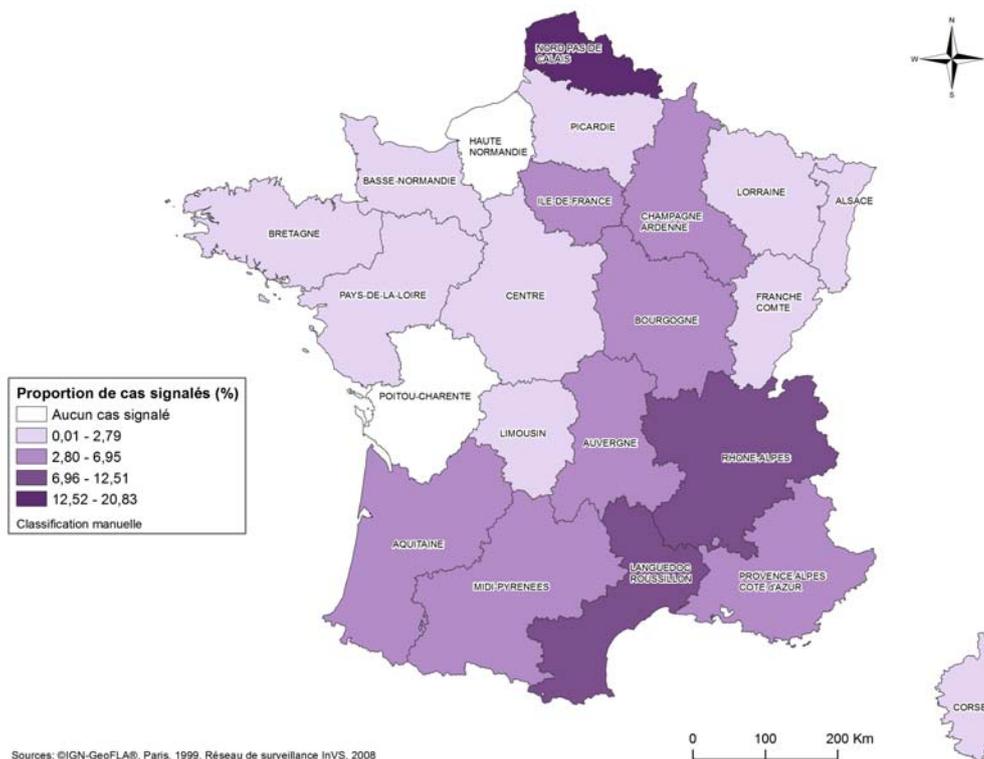
Un épisode d'intoxication au CO est défini comme une situation, dans un lieu donné, exposant de manière aiguë ou chronique, une ou plusieurs personnes à des émanations de monoxyde de carbone. En 2008, l'augmentation de la fréquentation des urgences observée, quelle que soit la source de données en semaine 50, a été conjointe à une celle du nombre d'épisodes d'intoxication au CO d'origine domestique.

Figure 3 - Nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO, suspects ou avérés, signalés au dispositif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008, 543 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés au dispositif dont 22% en région Nord Pas-de-Calais.

Carte de France - Répartition régionale des épisodes d'intoxication au CO au cours des semaines 51 et 52 de l'année 2008



Des variations géographiques importantes sont observées avec une concentration de près de 60 % des épisodes nationaux d'intoxication au CO dans cinq régions (Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Aquitaine).